



Albi, le 9 juillet 2014

## **La préfète communique :**

### **De nombreuses actions développées par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc**

Daniel Vialelle, président du Parc naturel régional (PNR) du Haut-Languedoc, maire et conseiller général de Saint-Amans Soult, a organisé le 3 juillet dernier une rencontre des élus et acteurs du Parc avec les représentants de l'Etat : Pierre de Bousquet, préfet de la région Languedoc, préfet de l'Hérault et Josiane Chevalier, préfète du Tarn y ont personnellement participé, accompagnés de Nicolas de Maistre, sous-préfet de Béziers ; Barbara Weltz, sous-préfète de Lodève et Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de Castres. Après une visite des bureaux au siège administratif du Parc à Saint-Pons de Thomières (34), une présentation du territoire et des actions développées par le PNR a été organisée à Courniou (34).

Créé en 1973, le Parc a vu son label renouvelé en décembre 2012 : il réunit aujourd'hui 109 communes (dont 45 tarnaises) et 10 communes tarnaises partenaires, correspondant à une population de 89 000 habitants et une superficie de 306 000 hectares. Il s'est engagé sur de nombreuses actions et notamment la création d'une charte forestière (67 % de son territoire est boisé), le développement de la Trame Verte et Bleue, la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial, le développement des circuits courts, avec la création de «Régal d'Oc» pour soutenir l'économie agricole sur son territoire, la création de la voie verte du Haut-Languedoc, «Passa Païs», pour développer le tourisme de nature et de découverte «autrement» du territoire, la promotion de la marque «Parc naturel régional» pour valoriser l'image des produits et des structures d'accueil.

La diversité et la qualité des actions engagées par le PNR depuis sa création, avec un partenariat étroit avec les collectivités et de nombreux acteurs socio-économiques de deux régions et deux départements et le soutien financier de l'Etat, confirment que les Parcs ont vocation, au-delà de leur enracinement local et des limites administratives, à maintenir cet esprit d'expérimentation et d'innovation qui fait leur force pour assurer le développement des territoires.

#### **Contacts Presse :**

---

Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - [marie.lacan@tarn.gouv.fr](mailto:marie.lacan@tarn.gouv.fr)  
Stéphanie TAILLEFER – 05 63 45 60 87 – [stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr](mailto:stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr)

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>